

Rehn, Elisabeth (Finlande)

[Original : anglais]

Énoncé des qualifications

Énoncé présenté conformément au paragraphe 6 de la résolution de l'Assemblée des États Parties relative à la procédure de présentation des candidatures à l'élection et d'élection des membres du Conseil de direction du Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes (ICC-ASP/1/Res.7), adoptée le 9 septembre 2002.

Mme Elisabeth Rehn est une personne jouissant d'une haute considération morale et connue pour son impartialité et son intégrité.

Après une longue carrière de membre du Parlement finlandais, de 1979 à 1990, Mme Elisabeth Rehn a été nommée en 1990 Ministre de la défense, première femme à avoir jamais occupé de telles fonctions dans le monde. Elle a également été chargée, en 1991, du Ministère de l'égalité. Aux termes de l'article 60 de la Constitution finlandaise (Loi N° 731/1999), les membres du gouvernement doivent être des citoyens finlandais connus pour leur honnêteté et leur compétence. Les ministres sont responsables devant le Parlement de l'accomplissement de leurs fonctions officielles. Tous les ministres qui participent à l'examen d'une question au sein du Cabinet sont responsables de la décision prise, à moins d'avoir formulé une objection reflétée dans le compte-rendu de la réunion. Depuis qu'elle exerce des fonctions publiques, Mme Rehn a toujours joui de l'entière confiance et du solide soutien de la société finlandaise. Sa large popularité l'a amenée à être candidate lors des élections présidentielles de 1994, à l'occasion desquelles elle s'est présentée contre M. Martti Ahtisaari. Ayant reçu plus de 46 pour cent des voix au dernier tour, elle est ainsi devenue la première femme Présidente de la Finlande. En 1995-1996, Mme Rehn a été membre du Parlement européen. En 2005, elle a été nommée Ministre honoraire en hommage à son dévouement inlassable au service du peuple finlandais.

Après une longue et éminente carrière en Finlande, Mme Elisabeth Rehn a entrepris une nouvelle carrière au niveau international. Elle a été, de 1995 à 1998, Rapporteur spécial de l'Organisation des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République de Croatie, en République fédérale de Yougoslavie, en Bosnie-Herzégovine et dans l'ex-République yougoslave en Macédoine. En 1998 et 1999, elle a été nommée Représentante spéciale du Secrétaire général en Bosnie-Herzégovine avec rang de Secrétaire générale adjointe de l'ONU. En 2001-2002, elle a été experte indépendante d'UNIFEM sur l'impact de la guerre sur les femmes. En se fondant sur les conclusions dégagées à ce titre, elle a rédigé en collaboration avec S.E. Mme Ellen Johnson Sirleaf un rapport intitulé « Les femmes, la guerre et la paix ». Mme Rehn a été invitée à plusieurs occasions à se prononcer, en tant qu'expert, sur des questions liées aux crimes de guerre et à leur impact sur les femmes, la consolidation de la paix et le rôle des femmes. Elle a également exercé de hautes fonctions dans ces domaines spécialisés.

L'éminente carrière de Mme Elisabeth Rehn reflète concrètement la haute considération morale dont elle jouit ainsi que son impartialité et son intégrité.

Mme Elisabeth Rehn a une expérience et une compétence reconnues en matière d'assistance aux victimes de crimes graves.

Mme Rehn a été nommée au Conseil de direction du Fonds au profit des victimes de la Cour pénale internationale en 2009. Depuis 2010, elle a exercé les fonctions de Présidente du Conseil de direction. Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de Présidente, elle a été très activement impliquée dans la collecte de fonds pour le Fonds au profit des victimes. Au cours de son mandat, le nombre de pays versant des contributions financières au Fonds au profit des victimes a continué d'augmenter.

Mme Elisabeth Rehn est une spécialiste internationalement reconnue des questions liées aux crimes les plus graves, ayant eu l'occasion, après en avoir été elle-même témoin, de faire rapport sur ces crimes et sur leur impact sur les victimes dans l'ouest des Balkans et en Afrique. Elle a acquis une expérience de première main sur le terrain et une profonde compréhension de la situation des victimes de la violence. Elle a également eu l'occasion, lors de ses dépositions devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, de se familiariser directement avec les difficultés juridiques auxquelles sont confrontées les victimes des crimes les plus graves. Ces dernières années, Mme Rehn a été extrêmement active dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, et s'est intéressée tout particulièrement au rôle que jouent les femmes dans la prévention et le règlement des conflits. Maintes et maintes fois, elle a mis en relief l'importance de la justice et du rejet de l'impunité. Elle a également plaidé sans relâche pour faire admettre la nécessité de reconnaître les circonstances spéciales des femmes ayant survécu à la violence.

Mme Elisabeth Rehn connaît fort bien les questions liées aux réparations et à la difficulté qu'il y a de faire en sorte que ces réparations aillent aux plus vulnérables. Elle a évoqué cette question dans ses rapports ainsi que dans ses recommandations, de même que dans ses conférences et ses déclarations publiques. En outre, Mme Rehn défend ardemment l'autonomisation des femmes. Tout au long de sa carrière internationale, Mme Rehn s'est entièrement consacrée à répondre aux besoins particuliers des victimes des crimes les plus graves et à améliorer leur statut.

Mme Elisabeth Rehn est disponible et peut s'acquitter de ses fonctions de façon permanente.

Mme Elisabeth Rehn a consacré la majeure partie de sa vie publique à la cause des plus vulnérables. Dans l'exercice de ses éminentes fonctions, elle s'est toujours attachée à susciter une prise de conscience accrue de questions comme les violations des droits de l'homme, la situation des victimes de crimes de guerre et d'autonomisation des femmes et à les porter à l'attention de la communauté internationale. Elle continue, avec son dynamisme habituel et en sa qualité de spécialiste réputée, à s'occuper activement de ces questions.

Mme Elisabeth Rehn est une conférencière très demandée dans toutes les régions du monde. En outre, elle participe régulièrement à différentes réunions d'experts au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Mme Rehn ayant quitté ses fonctions permanentes, elle aura la latitude requise pour consacrer régulièrement son temps et ses efforts au Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes. Mme Rehn est vivement désireuse de servir une cause qui revêt pour elle une importance extrême.

Mme Elisabeth Rehn a l'expérience de la collecte de fonds.

Mme Elisabeth Rehn, économiste de formation, a exercé de hautes fonctions au sein d'organisations non gouvernementales, comme l'UNICEF, l'UNIFEM, la Croix-Rouge finlandaise, WWF et, plus récemment, le Fonds au profit des victimes de la CPI. La collecte de fonds a occupé une place importante dans les fonctions qu'elle a exercées dans ce cadre. Au cours de sa longue carrière, Mme Rehn a développé un excellent réseau à un niveau élevé dans les milieux gouvernementaux et internationaux, ainsi qu'avec la société civile. Elle est réputée pour son éloquence et ses excellentes aptitudes sociales.
